

Le Progrès - Lyon

Haute-Loire, lundi 11 juillet 2005, p. 8

Champclause

Ferme éolienne : trois permis de construire annulés

Projet éoliens. - Le projet d'implantation d'une ferme **éolienne** sur les territoires des communes de Champclause et Saint-Front est toujours en attente de réalisation, la décision étant aux mains de la Cour Européenne, suite à un recours déposé par l'association des opposants au projet. La cour d'appel de Lyon a annulé le permis de construire de trois éoliennes sur les six initialement prévues.

Information. - M. Le Maire informe le conseil municipal d'un projet de réalisation d'une ferme **éolienne**, comprenant six machines, (la hauteur de chacune étant de 120 mètres, pale comprise), sur le territoire de la commune du Mazet-Saint-Voy, en bordure de la RD 154, à proximité du village de la Chabannerie. Les habitants de la partie Est de la commune peuvent consulter le dossier d'enquête publique en mairie du Mazet-Saint-Voy, et consigner les remarques éventuelles sur le registre mis à disposition, à compter du 21 juin jusqu'au 22 juillet.